

LA TRANSFORMATION DES FONCTIONS DE LA FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE

Selon le type de diplôme visé, les reprises d'études à l'université remplissent des fonctions différentes dans les trajectoires professionnelles des adultes. Seconde chance et études différées sont en recul au profit des fonctions d'insertion, de promotion et d'actualisation des connaissances.

Isabelle BORRAS



*Pacte, Laboratoire de sciences sociales, Université de Grenoble
Alpes, centre associé au Céreq de Grenoble*

La formation continue est une vocation ancienne des universités. Dès 1968, la loi Faure¹ leur confie cette mission fondamentale au même titre que la formation initiale, et les engage à accueillir tous les publics adultes, y compris lorsqu'ils n'ont pas fait d'études supérieures. Selon le titre premier de la loi, « l'enseignement supérieur doit être ouvert aux anciens étudiants ainsi qu'aux personnes qui n'ont pas eu la possibilité de poursuivre des études, afin de leur permettre, en fonction de leurs capacités d'améliorer leurs chances de promotion ou de convertir leur activité professionnelle ». Bien que cette ambition ait été confortée ensuite, la formation continue est restée marginale dans l'enseignement supérieur (Denantes, 2005, IGAENR, 2014). En 2016, les universités inscrivent principalement des étudiants en formation initiale (plus de 1 500 000, EESRI, 2018) et secondairement des stagiaires en formation continue (335 000, EESRI, 2019). Cependant, les évolutions de la formation continue universitaire apparaissent très différenciées selon les segments qui la composent. C'est sur son versant diplômant qu'elle est la plus dynamique, tirée par l'essor des diplômes universitaires (DU), des licences professionnelles et des masters (cf. #2 - La formation continue universitaire).

Cette polarisation de l'offre sur son versant diplômant et sur certains diplômes est le signe d'une transformation des fonctions de la formation continue supérieure dans les trajectoires professionnelles des adultes. Selon leur niveau ou leur vocation plus ou moins professionnelle, les diplômés s'adressent en effet à des publics aux profils très différents. C'est ce que montrent les résultats de l'enquête Impact-Rev. Menée auprès d'anciens stagiaires de la formation continue des universités de Rhône-Alpes, elle portait sur les objectifs et le mode de financement, la situation professionnelle avant la formation puis un an après, l'impact personnel et professionnel de la reprise d'études (cf. #1 - L'enquête Impact-Rev sur l'impact des reprises d'études). Elle présente des limites, comme l'absence de données individuelles sur le sexe, l'âge ou le niveau de formation initiale, également absentes des statistiques ministérielles sur la formation continue, mais elle vient combler un manque. En effet, hormis quelques travaux anciens (Fond-Harmant, 1997) ou ciblés (Poliak, 1991, Pottier, 1996, Mora & Robert, 2017), les adultes préparant un diplôme à l'université demeurent largement méconnus, voire « oubliés » (Aguilhon, 2004) des chercheurs.

Nous présenterons les profils des « reprenants », l'impact des reprises d'études tous diplômes confondus, puis selon le diplôme préparé, avant de discuter des transformations des fonctions de la formation continue supérieure.

Pluralité des attentes vis-à-vis de la formation

À la question « *Quelles étaient vos attentes en décidant de suivre cette formation ?* », plusieurs items devaient être retenus parmi huit proposés (cf. Graphique 1). Si certaines finalités dominent, comme par exemple l'acquisition de nouvelles connaissances citée par 77 % des personnes, les réponses révèlent une pluralité de motivations qui témoignent des multiples fonctions des reprises d'études : évolutions professionnelle et personnelle, reconversion, promotion, insertion et lutte contre le chômage, maintien de l'employabilité, etc.

Cette pluralité d'attentes fait écho à la diversité des situations professionnelles des stagiaires avant la formation : 66 % étaient en activité professionnelle, 17 % demandeurs d'emplois (DE) et 17 % dans une autre situation (cf. Tableau 2). Ces derniers étaient inactifs ou en études, sans que l'on puisse distinguer ces deux situations. Une partie étaient des étudiants ayant poursuivi

¹Loi n°68-978 d'orientation de l'enseignement supérieur.

#1 - L'ENQUÊTE IMPACT-REV SUR L'IMPACT DES REPRISES D'ÉTUDES

Coordonnée par Focal, le service de la formation continue de l'université de Lyon 1, financée en partie par le Conseil régional Rhône-Alpes, l'enquête Impact-Rev s'adressait aux auditeurs en dernière année de cursus diplômant dans une des huit universités régionales (Grenoble 1, 2 et 3, Lyon 1, 2 et 3, Savoie et Saint-Etienne), hors Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et Instituts nationaux polytechniques (INP).

Ils ont été enquêtés six années de suite de 2007-2008 à 2012-2013, avec un taux de réponse de 42 %. Les six cohortes sont agrégées pour l'analyse, qui porte sur 14 262 répondants ainsi répartis : 1 511 diplômés d'accès aux études universitaires (DAEU), 1 054 diplômés d'études universitaires scientifiques et techniques (Deust) et diplômés universitaires de technologie (DUT) (dont 85 % de DUT et 15 % de Deust), 1 006 licences, 4 235 licences professionnelles, 5 130 masters, 1 326 DU. Le champ inclut les non diplômés (15 % des répondants), la validation des acquis de l'expérience (7 %) et exclut les poursuites d'études. Les données ont été mises à disposition du centre associé au Céreq de Grenoble qui a effectué les traitements pour cette contribution.

#2 - LA FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE

La formation continue universitaire se compose de formations diplômantes et non diplômantes. En 2015 parmi les stagiaires en formation continue à l'université :

> la moitié prépare un diplôme :

- 33 % préparent un diplôme national (DN) ou un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) d'une durée moyenne de 310 heures (stages inclus) ;

- 21 % préparent un diplôme d'université (DU) d'une durée moyenne de 110 heures.

> l'autre moitié suit des formations non diplômantes courtes (25%) ou des conférences culturelles inter-âges (18%) d'une trentaine d'heures (Grille, 2017).

La part des diplômes obtenus en formation continue universitaire dans l'ensemble est passée de moins de 5 % en 2006 à 11 % en 2016. En dix ans, la part des inscrits en formation diplômante a crû de 43 à 62 %, le nombre de diplômes délivrés passant de 57 000 à 99 000. Les plus fortes croissances concernent la licence professionnelle, le master et les DU (cf. tableau 1).

Tableau 1

Répartition et évolution des diplômes délivrés en formation continue par les établissements d'enseignement supérieur en France

	2006	2016	Variation
DN délivrés	36 703	64 095	+ 75 %
DAEU*	5 502	5 041	- 8 %
DEUG-DEUST	944	658	- 30 %
DUT	2 482	3 002	+ 21 %
Licence	3 347	5 384	+ 61 %
Licence pro	5 317	19 600	+ 269 %
Master	8 813	19 079	+ 116 %
Titres RNCP et autres	10 298	11 331	+ 10 %
DU** délivrés	20 297	35 105	+ 73 %
Total	57 000	99 200	+ 74 %

* Le DAEU est un équivalent du baccalauréat préparé à l'université accessible uniquement en formation continue.

**Les DU, non soumis à une habilitation du ministère ni reconnus dans le schéma LMD, sont sous la responsabilité des universités qui les ont créés, du point de vue des financements et des tarifs appliqués, des contenus d'enseignement et des volumes horaires. Accessibles à différents niveaux d'études, ils ne ciblent pas un niveau d'emploi en particulier. Ils concernent principalement les disciplines de santé : 66 % des inscrits en DU l'étaient dans ce domaine en 2013 (Grille, *op.cit.*).

Source : tableau élaboré à partir des indicateurs sur la formation continue dans l'enseignement supérieur issus de EESRI (2009, 2019).

leurs études en contrat de professionnalisation, dispositif de la formation continue accessible aux jeunes. On a donc une population très hétérogène, composée d'actifs salariés stables comme précaires, diversement qualifiés et expérimentés, ainsi que de personnes en recherche d'emploi. Si on se focalise sur les caractéristiques des emplois occupés par les 66 % d'actifs occupés avant la formation, on note tout d'abord que 95 % étaient salariés et 5 % non-salariés ; les trois-quarts occupaient des emplois stables et un quart des emplois précaires ; un tiers travaillait dans le secteur public et deux tiers dans le privé. On relève en second lieu la prédominance de deux catégories socio-professionnelles, celles des employés et des cadres qui représentent les trois-quarts des actifs avant la formation (pour 13 % de professions intermédiaires et 3 % d'ouvriers).

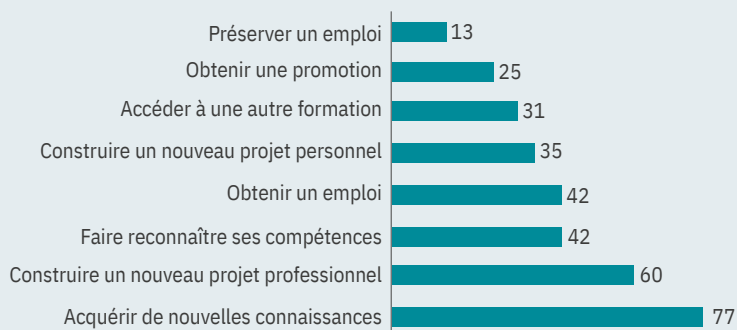
Avant la formation, 2/3 des stagiaires sont en emploi, 1/6^e sont au chômage.

Un impact à la fois personnel et professionnel positif

Les effets perçus, quels que soient les indicateurs subjectifs ou objectifs retenus, sont positifs pour la population dans son ensemble (cf. Tableau 3). La plus forte satisfaction concerne l'évolution personnelle : un an après la formation, 92 % évoquent « une évolution personnelle positive ». Mais 66 % citent aussi une « évolution professionnelle positive » et 42 % « une augmentation du salaire ». Après avoir consacré une année à des activités studieuses, empiétant souvent sur les loisirs et les tâches familiales, au cœur de dynamiques identitaires, on peut faire l'hypothèse que les répondants étaient enclins à survaloriser cette expérience pour eux-mêmes et autrui. Sur un registre plus objectif et bien qu'on ne dispose que d'une année de recul, la situation des actifs s'améliore, avec une part de cadres en progression de huit points. Gagnant seulement deux points, la part des emplois stables évolue peu. Cependant, ces résultats doivent être nuancés en fonction des diplômés préparés comme nous y invitent les données du tableau 3.

Graphique 1

Quelles étaient vos attentes en décidant de suivre cette formation ? (%)



Source : Impact-Rev - données agrégées des 6 enquêtes de 2007-2008 à 2012-2013 Focal-Lyon 1, Région Rhône-Alpes, traitement centre associé Céreq Grenoble.

Les fonctions des diplômés

L'impact de la reprise d'études en fonction du diplôme préparé peut être étudié au prisme des attentes initiales adressées à chaque diplôme. Dans Impact-Rev, les diplômés se singularisent par la mise en avant de certaines attentes par les répondants : « l'accès à une autre formation » caractérise les publics du DAEU, « la construction d'un nouveau projet personnel » ceux de la licence, « l'obtention d'un emploi » ceux du Deust-DUT et de la licence professionnelle, « faire reconnaître ses compétences » ceux du master et des DU (Borras, 2020).

DAEU et licence : « seconde-chance » et études différées

Le souhait d'avoir « accès à une autre formation » est cohérent avec la finalité du DAEU, diplôme original dans le paysage de la formation continue supérieure. Seul diplôme de niveau IV préparé à l'université, il permet à des non bacheliers d'entamer des études supérieures ou de passer des concours. En concordance avec le niveau visé, il capte une population moins qualifiée que la moyenne, majoritairement des employés (73 %) mais aussi une forte proportion de demandeurs d'emploi et d'actifs précaires, à qui il offre une seconde chance d'accès à des études supérieures. S'adressant à des publics peu dotés en capital scolaire, il ne peut être comparé aux diplômes de niveaux supérieurs.

Quant à la licence, elle se particularise par l'objectif de « construction d'un projet personnel ». Elle intéresse une population plus hétérogène que le DAEU, globalement plus qualifiée, toujours à dominante d'employés (58 %) mais avec une présence plus significative de cadres (32 %) ou de professions intermédiaires (12 %). Contrairement au DAEU, elle s'adresse en effet à des personnes déjà titulaires d'un baccalauréat ayant différé leurs études supérieures après un passage sur le marché du travail. Les trois quarts de ses publics sont des actifs occupant surtout des emplois stables, pour près de la moitié dans le secteur public.

Tableau 2

Situation avant la reprise d'études selon le diplôme préparé (%)

	Statut			Parmi les actifs occupés						
	Actif occupé	DE (1)	Autre (2)	Emploi stable (3)	Secteur public (4)	Catégorie socioprofessionnelle				
						Cadre	PI (5)	Employé	Ouvrier	Autre (6)
DAEU	66	26	8	59	38	2	3	73	11	11
Deust-DUT	62	21	17	59	22	6	10	71	6	7
Licence pro	46	13	41	61	20	16	12	58	5	9
Licence	74	14	12	81	47	26	18	41	2	13
Master	78	16	6	85	40	52	15	24	0	9
DU	79	15	6	83	40	36	12	39	1	12
Ensemble	66	17	17	74	33	32	13	42	3	10

Légende : (1) DE : demandeur d'emploi, (2) inactif ou étudiant, (3) CDI ou fonctionnaire, (4) fonction publique ou établissement public industriel et commercial (5) PI : profession intermédiaire, (6) dont artisans, chefs d'entreprises, professions libérales...

DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires, Deust : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, DUT : Diplôme universitaire de technologie, DU : Diplôme universitaire.

Source : Impact-Rev.

Pour ces «repreneurs», les effets perçus sur la vie professionnelle sont plus faibles que la moyenne. Il faut cependant relativiser ces résultats au regard de leurs motivations et de leurs profils, moins dotés en capital scolaire initial. De plus, ces formations ont une vocation académique, les contenus des enseignements dispensés ne préparant pas à une insertion immédiate dans l'emploi. On observe par ailleurs que ces démarches sont plus souvent autofinancées : 32 % des stagiaires du DAEU et 28 % de ceux de licence ont financé eux-mêmes leur reprise d'études pour une moyenne de 18 % de démarches autofinancées tous diplômes confondus (Borras, *op.cit.*).

Licence professionnelle : insertion

L'insertion dans l'emploi, but emblématique de la licence professionnelle, rejoint la finalité « *d'obtention d'un emploi* » mise en avant par les enquêtés. Avant la formation, moins de la moitié d'entre eux étaient en emploi, 13 % demandeurs d'emploi et 41 % dans une autre situation. Il s'agit vraisemblablement le plus souvent d'étudiants. Sur ce point, l'analyse du mode de financement apporte des éclairages complémentaires indispensables. Elle montre qu'un stagiaire sur deux est en contrat de professionnalisation pendant la formation (Borras, *op.cit.*). Or, on sait que le contrat de professionnalisation, bien que théoriquement ouvert à tous les âges, est mobilisé dans 90 % des cas par des jeunes de moins de 25 ans (Borras & Bosse, 2017).

Les effets sur les trajectoires professionnelles sont surtout sensibles à l'issue de la licence professionnelle : 76 % des répondants déclarent un impact professionnel positif, la part des emplois stables progresse de 11 points et celle des cadres de 8 points. Mais, la licence professionnelle en formation continue étant en partie détournée de sa finalité pour professionnaliser des jeunes dans la continuité de leur formation initiale (Borras & Bosse, *op.cit.*), il est difficile de savoir si l'impact ainsi mesuré reflète davantage qu'un processus de primo-insertion de jeunes alternants. Certes, elle concerne aussi des actifs, majoritairement des salariés du secteur privé,

Tableau 3

Impacts subjectifs et objectifs de la reprise d'études selon le diplôme préparé (%)

	Critères subjectifs Un an après la formation, part des répondants qui pensent que :		Critères objectifs Évolution de la situation professionnelle des actifs « avant » et « un an après »	
	la formation a entraîné une évolution <i>personnelle</i> positive	la formation a entraîné une évolution <i>professionnelle</i> positive	Évolution de la part des <i>emplois stables</i>	Évolution de la part des <i>cadres</i>
DAEU	87	40	=	+1
Deust-DUT	95	71	+ 4	+3
Licence pro	93	76	+11	+8
Licence	90	51	+1	+3
Master	93	68	-1	+13
DU	93	66	=	+3
Ensemble	92	66	+2	+8

DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires, Deust : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, DUT : Diplôme universitaire de technologie, DU : Diplôme universitaire.

Source : *Impact-Rev.*

pour 40 % sur des emplois précaires, mais sans qu'on puisse isoler son rôle dans ces parcours d'adultes en formation tout au long de la vie.

La catégorie des Deust et DUT présente des traits communs avec la licence professionnelle du point de vue de sa vocation professionnelle, avec des publics plus hétérogènes, avec toujours des jeunes alternants mais en moindre proportion, et davantage de salariés et de demandeurs d'emplois (Borras, *op.cit.*).

Master et DU : développement professionnel continu

Les masters et les DU en formation continue attirent surtout des personnes actives occupant des emplois stables et qualifiés. Avant d'entrer en formation, 52 % des stagiaires de master occupent des emplois de cadres et 15 % de professions intermédiaires. Avec 36 % de cadres et 12 % de professions intermédiaires, les auditeurs du DU sont un peu moins qualifiés.

Pour financer leur reprise d'études, les stagiaires en master et en DU ont recours aux fonds des employeurs : les financements privés – hors alternance – sont mobilisés par plus de 40 % des inscrits. Si les personnes qui s'y engagent partagent une même motivation, « faire reconnaître leurs compétences », ces deux diplômes se distinguent par leur effet sur les trajectoires. La reprise d'études en master remplit une fonction de promotion sociale : la part des cadres un an après la formation augmente de 13 points. Quant aux DU, l'impact subjectif reste dans la moyenne et l'impact objectif plutôt faible, tant pour l'évolution de la part des emplois stables que pour celle des emplois de cadres. Les DU offrent à des professionnels – souvent du domaine de la santé (cf. #1) – la possibilité de se spécialiser ou d'élargir leurs connaissances afin de mieux exercer leur activité.

La part des cadres progresse de 13 points après l'obtention d'un master.

Conclusion

Études supérieures différées, accès à l'emploi, actualisation des connaissances, promotion..., les différents diplômes préparés à l'université via la formation continue jouent une partition sans surprise dans les trajectoires professionnelles des adultes. Mais les orientations actuelles de la formation continue universitaire, de plus en plus diplômante et au profit des DU, des licences professionnelles et des masters, favorisent le développement professionnel continu de salariés stables et qualifiés, vraisemblablement déjà détenteurs de diplômes de l'enseignement supérieur, et la primo-insertion de jeunes alternants, via les contrats de professionnalisation. La formation continue universitaire s'éloigne ainsi de plus en plus de l'une de ses ambitions fondatrices, l'ouverture aux personnes engagées dans la vie active n'ayant pas eu l'opportunité de poursuivre des études supérieures. Celles-ci se tournent davantage vers le DAEU ou une licence, diplômes emblématiques des logiques de seconde chance et passages obligés vers des études supérieures longues pour les non bacheliers et non diplômés du supérieur en formation initiale.

Les diplômes actuellement moteurs de l'essor de la formation continue universitaire sont aussi ceux qui captent davantage les fonds privés de la formation continue, dont ceux de l'alternance. À l'inverse, les diplômes qui stagnent ou se développent peu sont ceux qui résultent plus souvent d'initiatives personnelles auto-financées, pour lesquelles les universités appliquent des

réductions et des exonérations. Ces choix ne résultent pas de politiques délibérées d'établissements ou des pratiques des services de formation continue universitaire, mais de la course aux ressources propres pour financer la professionnalisation des formations initiales conduite à moyens constants. Selon C. Agulhon (*op.cit.*) « *le recours à la formation continue et aux stagiaires payants devient la soupape de sécurité de ces formations* », analyse confortée par des travaux plus récents (Borras, Bosse, *op.cit.*). Les contraintes de la professionnalisation conduisent donc les universités à négliger une partie de la demande sociale d'éducation supérieure des adultes, le développement des formations en alternance ne devant pas faire illusion sur une dynamique qui profite vraisemblablement, comme souvent pour la formation continue, aux plus dotés en capital scolaire et professionnel.

#BIBLIOGRAPHIE

Aguhlon, C. (2004). La formation continue à l'université. Logique républicaine ou logique libérale ? *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 3, 197-218.

Borras, I. (2020). Les effets de la formation continue diplômante universitaire en fonction des diplômes. Dans V. Canals & S. Landrier (coord.) *Reprise d'études à l'université : quels publics, quelles finalités ?* (p. 35-63). Marseille : Céreq, coll. « Céreq Échanges » (n°14).

Borras, I., & Bosse, N. (2017). Les universités françaises à l'heure de la formation tout au long de la vie : une ultime chance d'ouverture aux adultes ? *Formation Emploi*, 138, 117-138.

Denantes, J. (2005). *Les freins à l'engagement des universités dans la formation continue*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation, Université de Paris X-Nanterre.

Doray, P., & Manifet, C. (2017). La professionnalisation des universités par la formation continue des adultes : une comparaison Québec-France. *Formation Emploi*, 138, 139-163.

Fond-Harmant, L. (1997). *Des adultes à l'université. Cadre institutionnel et dimensions biographiques*. Paris : L'Harmattan.

Grille, J. (2015). La formation continue universitaire en 2013 marquée par son caractère diplômant. *Note d'information de la DEPP*, 15.36.

Grille, J. (2015). Douze ans de formation continue universitaire de 2001 à 2012. *Note d'information de la DEPP*, 15.30.

Grille, J. (2017). En 2015 la formation continue universitaire a délivré près de 100 000 diplômes. *Note d'information de la DEPP*, 17.22.

IGAENR. (2014). *L'implication des universités dans la formation tout au long de la vie*, rapport 2014-061.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. (2009, 2018, 2019). *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche*, numéros 3, 11 et 12, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24804/etat-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche.html>.

Mora, V., & Robert, A. (2017). Retours précoces sur la voie des diplômes. *Céreq Bref*, 360.

Poliak, C. (1991). L'accès dérogatoire à l'enseignement supérieur. Les autodidactes de Saint-Denis. *Revue française de sociologie*, 32(4), 551-575.

Pottier, F. (1996). Les ingénieurs du CNAM : quel devenir ? *Formation Emploi*, 55, 59-75.

Prost-Dambélé, S. (2018). La validation des acquis de l'expérience dans les établissements d'enseignement supérieur. *Note d'information de la DEPP*, 18.23.



Toutes les publications du Céreq sur

www.cereq.fr